

Livret de rentrée 2026



Cofinancé par
l'Union européenne



Livret d'accompagnement au
déploiement du Programme
pour le Numérique Éducatif des
lycées publics franciliens



Programme pour le Numérique Éducatif des lycées de la Région Île-de-France



Pilotage
Pascal COROLLER



Manuels et Ressources
Alexandra MOUNIER



Monlycee.net (PSN)
Guy DAROLES



Monlycee.net (PSN)
Rémy TAMBAUD



Équipements numériques
Stéphane ANDREUCCI



**Offre applicative et
équipements des filières**
Patrick MAZARS



Move to Cloud
Sébastien CAPUT



Très Haut Débit
Sébastien JAUGEAS



Infrastructure et serveurs
Christian LEGALL



Numérique Responsable
Martin LE ROY



Centre de services
Edith STYCZYNSKI



Sécurité réseau
Pascal RAMAEL



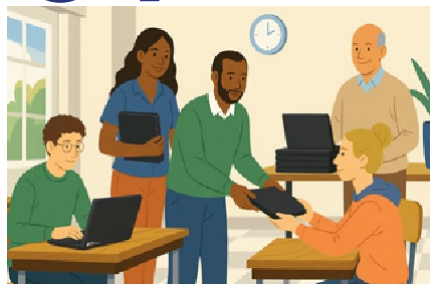
Infrastructure et serveurs
Martial KLEIN

LES PARTENAIRES



Sommaire

01



Équipements numériques

Ordinateurs individuels

p.04

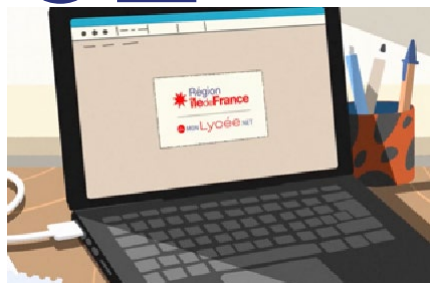
Écrans numériques interactifs

p.11

Équipements fixes et salles informatiques

p.11

02



Services numériques

Plateforme de services Monlycée.net

p.12

Manuels et ressources numériques

p.14

Service de virtualisation

p.19

03



Gestion des infrastructure numériques

Maintenance et support

p.20

Collecte D3E

p.22

04



Pilotage et accompagnement

Les interlocuteurs du numérique

p.23

Les interlocuteurs de mon établissement

p.26

01

Équipements numériques

- Ordinateurs individuels
- Écrans numériques interactifs
- Équipements fixes et salles informatiques

ORDINATEURS INDIVIDUELS

Politique de dotation régionale

La Région Île-de-France poursuit sa politique d'équipement individuel des élèves et des enseignants volontaires.

Nouveauté 2026 :

Les enseignants volontaires et les nouveaux élèves des lycées franciliens (élèves de secondes, nouveaux entrants en première et terminale) seront dotés d'un nouveau modèle d'ordinateur mieux adapté à l'écosystème numérique régional.



Distribution des ordinateurs Chromebook aux nouveaux élèves

A partir du 10.09

Livraison

Un agent du lycée accueille le livreur, indique le lieu de stockage, signe et tamponne les bons de livraison (une copie vous est remise, et une autre doit rester sur la palette). Le lieu de stockage doit être au plus proche des salles réservées pour la distribution et l'accompagnement



NOUVELLE PROCÉDURE 2026

1. Pour récupérer l'ordinateur régional, l'élève doit télécharger l'application régionale sur son téléphone et manifester son souhait d'être doté.
2. Un accompagnement des élèves sera fait lors de la distribution. Il est nécessaire de prévoir une salle avec une couverture Wi-Fi pour garantir son bon déroulement.
3. Les parents d'élèves sont notifiés sur leur messagerie Monlycee.net de la dotation prévue pour leur enfant.
4. Les établissements recevront un kit de communication à destination des parents et des élèves pour accompagner la communication de l'établissement.

PRÉREQUIS AVANT LIVRAISON :

- ✓ **Distribution des comptes Monlycee.net aux élèves :** les élèves doivent préalablement avoir activé leur compte pour ouvrir leur session. Seuls les élèves dotés d'un compte Monlycee.net recevront leur ordinateur.
- ✓ **Téléchargement par les élèves de l'application *mon ORDI IdF* disponible sur les stores Apple et Android** pour leur permettre de récupérer leur ordinateur
- ✓ **Mobilisation de deux salles : une salle de distribution d'une surface suffisante** pour accueillir les techniciens et le stock de PC et **une salle permettant aux élèves d'allumer leur ordinateur** et de s'assurer que celui-ci est fonctionnel.
- ✓ **Mobilisation d'une personne du lycée pour accompagner les agents de La Poste et valider leur intervention.**

Pour récupérer leur ordinateur régional, les élèves devront disposer d'un QR code généré par l'application «mon Ordi IDF», accessible sur smartphone avec leurs identifiants Monlycée.net. Aussi, il est nécessaire que les élèves soient exceptionnellement autorisés à utiliser leur téléphone portable pour des raisons techniques.

Le lendemain de la livraison

Distribution

Le lendemain de la livraison, les distributions sont organisées à partir de 9h.

Les agents de La Poste se présentent sur site 30 minutes à une heure avant le début de la distribution et doivent pouvoir accéder aux espaces de stockage et aux lieux de remise des équipements dès leur arrivée.

Lors de la distribution, les agents de La Poste scannent le QR code présenté par chaque élève sur son téléphone puis lui remettent un carton comprenant :

- L'ordinateur portable ;
- Sa pochette ;
- Son chargeur.

Un dépliant de présentation est aussi distribué aux élèves.

Si l'élève n'est pas en mesure de présenter un QR code, l'agent pourra intervenir de façon exceptionnelle pour permettre la dotation. Un représentant de l'établissement doit être présent afin de garantir l'identification des élèves.

La remise d'un ordinateur est réservée aux élèves remplissant les conditions suivantes :

- être scolarisé en classe de seconde ;
- avoir un compte Monlycée.net activé.

Les élèves ne remplissant pas l'ensemble de ces conditions pourront être dotés ultérieurement dans le cadre d'une opération de réassort, dès lors que leur situation sera régularisée.

Lorsqu'un élève est présent dans les bases Monlycée.net mais absent le jour de la distribution, son colis est identifié à son nom et conservé au sein de l'établissement. Les cartons vides seront enlevés le lendemain de la distribution.

À noter : contrairement aux années précédentes, le nouveau modèle d'ordinateur portable n'est plus affecté en atelier à un compte utilisateur. L'affectation se fait au moment de l'attribution ce qui offre une plus grande agilité lors de la distribution.

Il n'y a pas de convention de prêt papier à distribuer. Les conditions de prêt de l'ordinateur sont présentes dans la charte Monlycée.net, validée par l'utilisateur lors de l'activation de son compte.

La connexion au réseau Wi-Fi de l'établissement s'effectue automatiquement.



VALIDATION DU SERVICE RENDU

✓ Les certificats de distribution doivent être signés électroniquement **en utilisant l'outil DateBook**, par la personne habilitée, dès réception du mail de validation sur l'adresse « ce.UAI ». L'habilitation est réalisée par le chef d'établissement en positionnant la personne valideur dans le groupe « La Poste » dans présent dans Monlycée.net

Distribution des ordinateurs Chromebook aux enseignants

Une première vague de 10 000 équipements destinés aux enseignants volontaires s'est achevée en juin 2026. Une nouvelle vague est prévue en octobre-novembre 2026 toujours sur la base du volontariat.

Peuvent bénéficier d'un Chromebook :

- les nouveaux enseignants de pré-bac affectés dans un lycée public d'Île-de-France ;
- les enseignants volontaires n'ayant pas été dotés lors de la première vague, dans la limite des stocks disponibles.

A noter : afin de permettre la dotation des nouveaux enseignants dans les meilleurs délais, les établissements sont invités à transmettre les informations relatives aux services des enseignants dans le système d'information académique dès que possible.

Les inscriptions sont ouvertes du 22 juin au courant du mois de septembre 2026.

Le lien d'inscription a été transmis aux enseignants sur leurs adresses régionales @monlycee.net. Un volume de Chromebook est réservé pour les nouveaux enseignants volontaires qui pourront s'inscrire en septembre.

Les premières livraisons aux enseignants sont prévues à partir des vacances de la Toussaint 2026. Les modalités précises de livraison seront communiquées ultérieurement.

Tout enseignant recevant un Chromebook devra restituer son ordinateur Unowhy Y13 auprès du coordonnateur numérique de son établissement. La collecte sera réalisée par le prestataire régional dans le cadre d'une opération de récupération du matériel.



La gestion des équipements évolue :

il n'y a plus d'administrateur local du MDM dans les établissements. La Région met à disposition des établissements l'ensemble des informations nécessaires à la gestion de leur parc informatique.



Service Après Vente des ordinateurs Chromebook

En cas de problème avec votre ordinateur, la prise en charge s'effectue directement auprès du constructeur, avec l'appui du réseau FNAC-DARTY.

1. Prise de contact

L'utilisateur contacte l'assistance ASUS via le chatbot disponible 24h/24 sur le portail dédié.

[↗ Cliquez ici](#)

2. Diagnostic

Un premier diagnostic est réalisé afin d'identifier l'origine la panne.

- Problématique d'usage : l'élève est orienté vers les solutions adaptées ou vers son référent numérique.
- Incident matériel : une tentative d'auto-résolution peut être proposée. Si le problème persiste, une demande de réparation est ouverte auprès d'ASUS.

3. Dépôt d'une demande de réparation

L'élève complète un formulaire en ligne indiquant :

- ses coordonnées
- le numéro de série de l'ordinateur
- la description de la panne

La demande est examinée par le constructeur sous 48 heures hors week-ends et jours fériés.

4. Envoi de l'ordinateur

Le dépôt de l'ordinateur est réalisé dans un magasin FNAC partenaire.

L'appareil est ensuite acheminé vers un atelier de réparation en Île-de-France.

5. Réparation et retour

Après diagnostic et réparation, l'ordinateur est testé puis restitué dans un magasin FNAC.

Le dossier est ensuite clôturé.

Les informations de gestion de parc concernant le SAV seront mises à disposition des établissements.

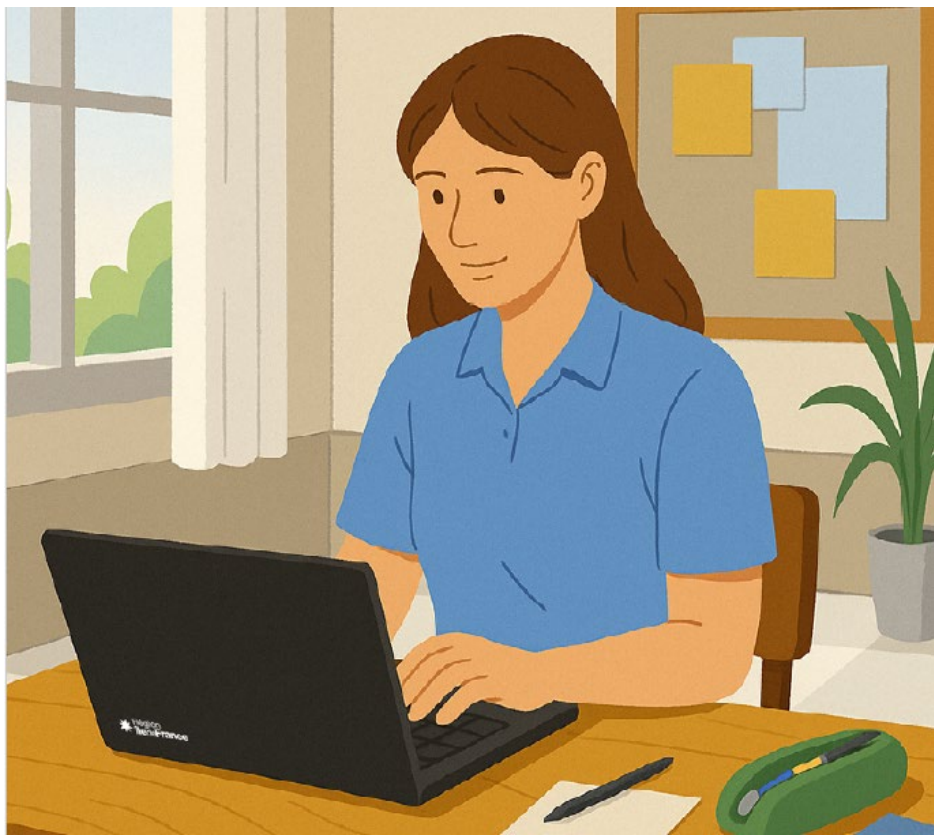


Gestion du parc d'ordinateurs Unowhy Y13 et Y14

Affectation des ordinateurs

Les mouvements d'élèves sont synchronisés automatiquement avec les systèmes académiques. Aucun ordinateur ne doit rester sans affectation dans un établissement. Pour des raisons de protection des données personnelles (RGPD), un ordinateur ayant déjà été utilisé ne peut pas être réaffecté à un autre élève par l'établissement. Les équipements restitués feront l'objet d'une campagne de récupération, de réinitialisation et de remise en service.

Les chefs d'établissement et coordonnateurs numériques peuvent suivre leur parc d'équipements depuis le MDM.



MDM

Le MDM est maintenu jusqu'à la fin de la garantie des équipements, soit jusqu'en 2029.

Il permet notamment :

- la configuration automatique du Wi-Fi de l'établissement ;
- l'installation et la désinstallation d'applications sur les équipements.



Les enseignants peuvent également installer ou supprimer des applications de manière autonome via le MDM ou SGOOL Applications.

Pour toute question relative au MDM ou à la gestion des équipements hors garantie, contactez : assistanceidf@unowhy.com.

Service Après-Vente

Depuis le 4 mai 2026, les demandes de SAV doivent être effectuées via le nouveau portail accessible depuis **MonLycée.net** → **Mes outils pédagogiques** → **La Poste / SAV**.

Les demandes déposées avant le 30 avril 2026 sur l'ancien portail restent prises en compte.

Le SAV constructeur couvre uniquement les pannes matérielles (écran, Wi-Fi, démarrage, trackpad, etc.). Les cas de perte, vol, casse (hors charnières pour les PC de 2024 et 2025) ou de matériel hors garantie ne sont pas pris en charge.

Départs et fin de scolarité

Mobilité et retraite des enseignants

Les enseignants quittant un lycée francilien :

- Pour enseigner en collège
- Pour une autre région
- Pour un départ en retraite

doivent **rendre leur PC**.

Ils seront réinitialisés et reversés dans le stock régional.

Si la mobilité se fait au sein d'un lycée d'Île-de-France, l'enseignant garde son équipement.

Mobilité ou départ d'un élève

Les élèves de pré-bac quittant la Région Île-de-France sans avoir terminé leur scolarité doivent rendre leur PC. Ils seront réinitialisés et reversés dans le stock régional.

Si la mobilité se fait au sein de l'Île-de-France, l'élève garde son équipement.

En fin de scolarité, les élèves peuvent :

- Conserver leur PC : ils seront désinscrits du MDM avant fin septembre et deviendront administrateurs de leur PC.
- Rendre leur PC dans leur établissement.

« Si la mobilité se fait au sein de l'Île-de-France, l'enseignant garde son équipement. »



ÉCRANS NUMÉRIQUES INTERACTIFS (ENI)

Politique de dotation régionale

Le déploiement des ENI est opéré par la Région en fonction du degré d'obsolescence des vidéos-projecteurs et du nombre de salles à équiper. Pour accompagner la transition, l'installation des ENI se fait progressivement.

La vague de déploiement 2026 prévoit d'équiper 250 lycées répondant aux critères de dotation (vétusté du parc, taille de l'établissement) pour une enveloppe de 5,7 millions d'euros.

ÉQUIPEMENTS FIXES ET SALLES INFORMATIQUES

Politique de dotation régionale

Le renouvellement du parc informatique des lycées repose sur une distinction entre besoins ponctuels et projets structurels.

L'outil Mon Support sert d'interface unique de demande :

- Renouvellement d'un poste ou d'une salle : la création d'un ticket via l'outil Mon Support « **Demande de moins de 20 postes** » ou « **demande ponctuelle** » est la procédure requise pour le remplacement d'équipements dans une salle spécifique ou pour toute nouvelle dotation consécutive à des travaux de réhabilitation ou d'extension.
- Renouvellement de plusieurs salles : lorsque le projet implique la modernisation simultanée de plusieurs salles ou un renouvellement complet du parc, la demande doit impérativement faire l'objet d'un ticket de « **Demande de dialogue de gestion numérique** » et être inscrite à l'ordre du jour du dialogue de question entre l'établissement et les services de la Région Île-de-France, afin de garantir une planification budgétaire et technique adaptée à l'envergure du projet.

Cette organisation permet d'assurer une réactivité immédiate pour les mises à niveau ciblées tout en offrant un cadre stratégique pour les transformations numériques d'ampleur.



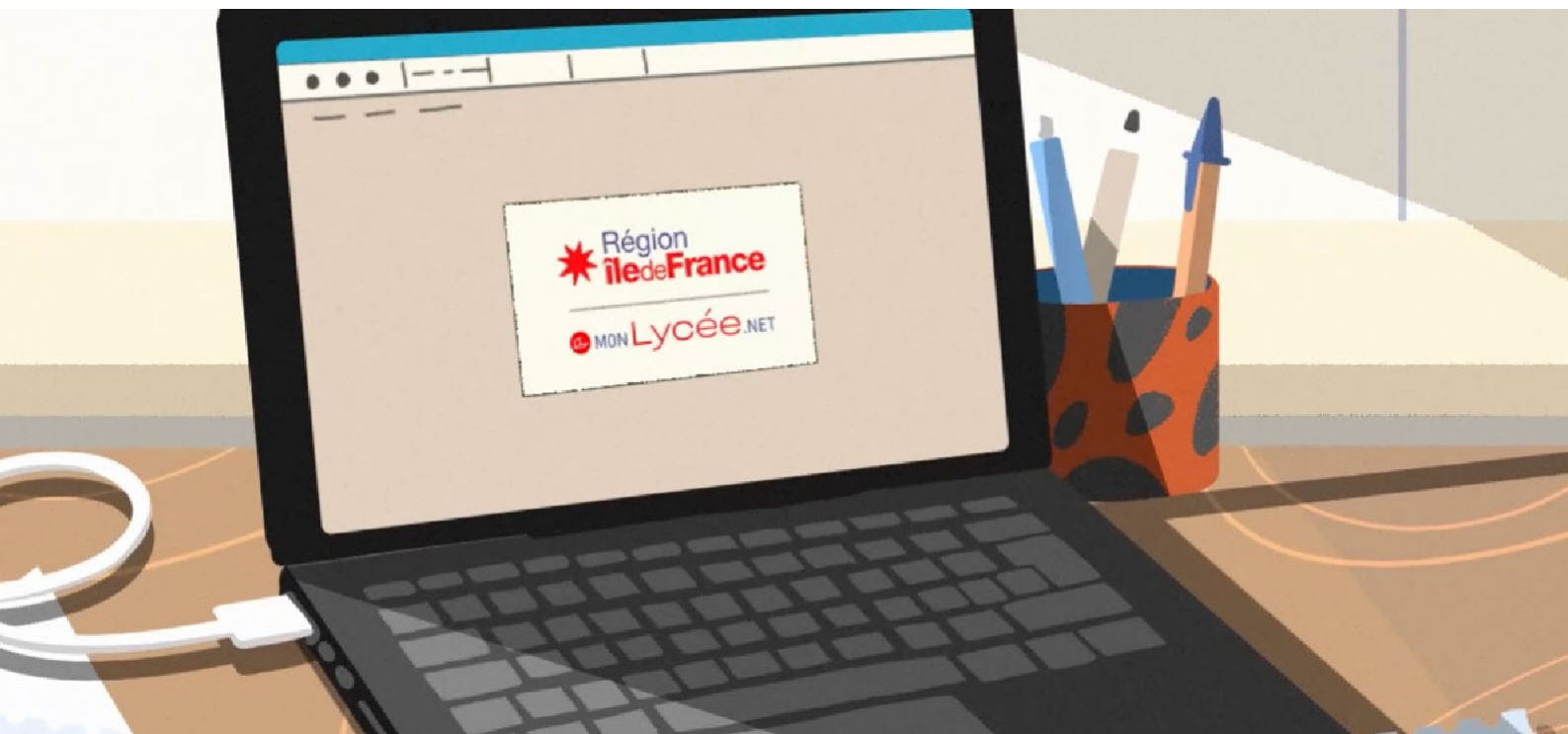
Pour toute demande de maintenance ou support relative aux ENI et aux ordinateurs fixes, rendez-vous sur l'outil MonSupport



Mon Support

Services numériques

- Place des Services Numériques Monlycée.net
- Manuels et ressources numériques
- Service de virtualisation



PLATEFORME DE SERVICES NUMÉRIQUES MONLYCÉE.NET

Rappel : qu'est-ce que Monlycée.net ?

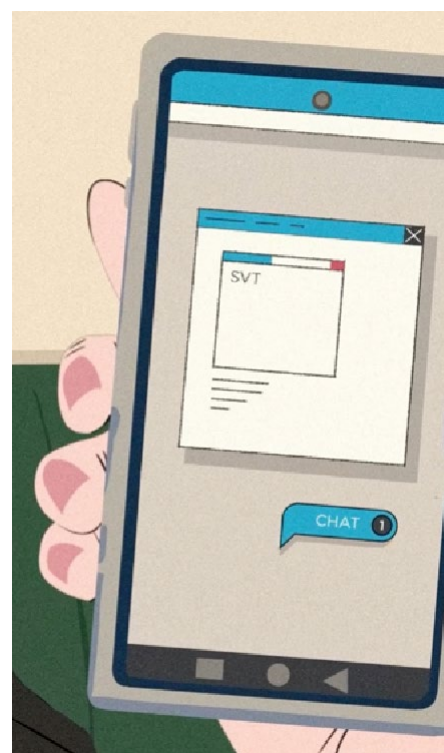
Monlycée.net est la plateforme de services numériques proposée par la Région Île-de-France. Elle **transforme l'expérience scolaire** en offrant aux élèves, aux enseignants, aux personnels non-enseignants et aux parents **un environnement numérique intégré**. Elle propose un **espace de travail sécurisé**, performant et ergonomique. L'ensemble des services est accessible via l'application mobile.

Des nouvelles fonctionnalités sont ajoutées régulièrement.

 **MON Lycée.NET**

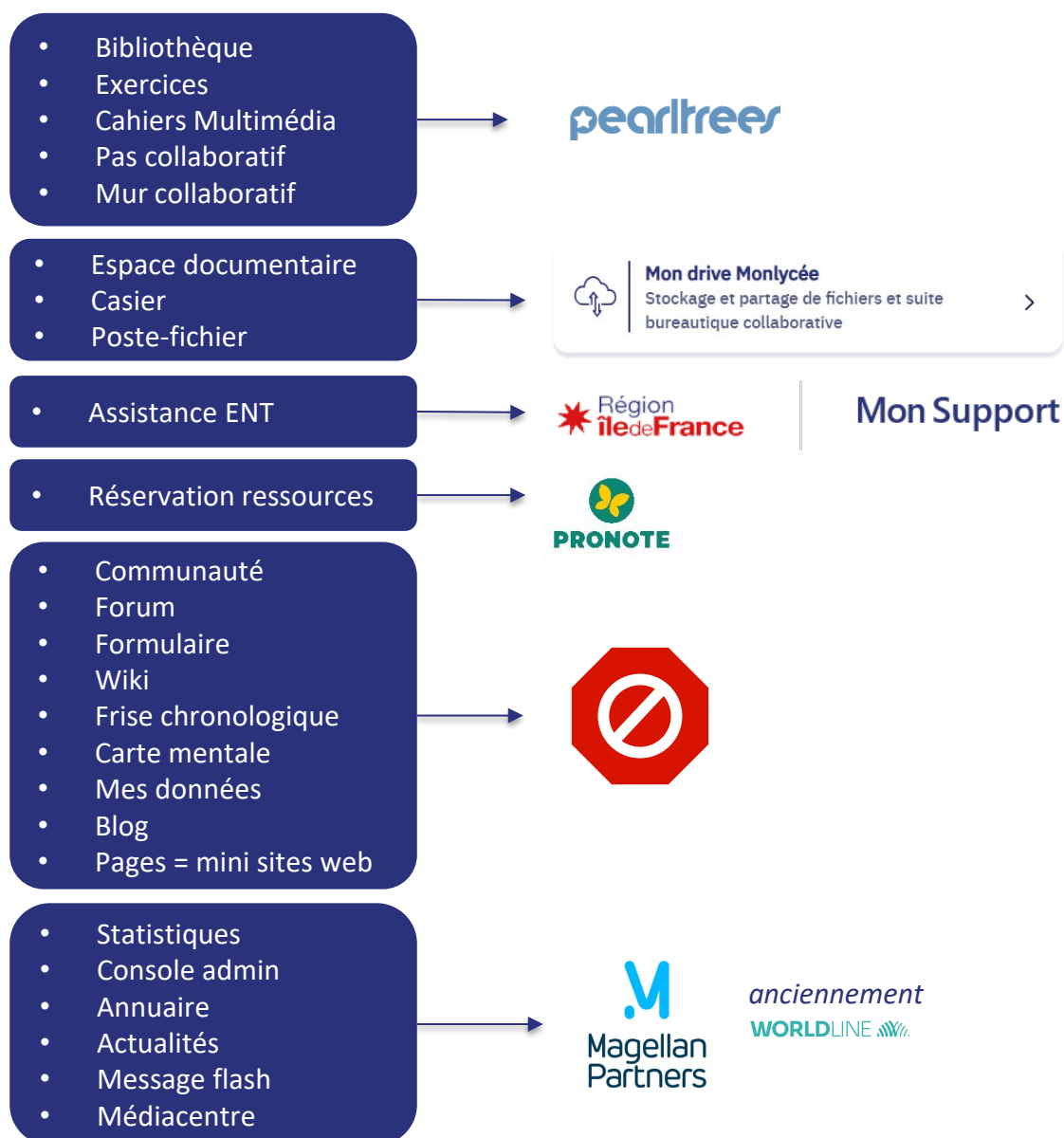


« Monlycée.net transforme l'expérience scolaire en offrant un environnement numérique intégré »



Évolution des services pédagogiques et collaboratifs de Monlycée.net

La Région Île-de-France poursuit l'adaptation de sa place des services numériques Monlycee.net afin d'offrir aux établissements des services toujours plus utiles, efficaces et en phase avec les usages. Cette évolution s'appuie sur une analyse des pratiques qui conduit à rationaliser certains services peu utilisés et à renforcer l'accès à des solutions reconnues pour les fonctionnalités les plus sollicitées.



Une nouvelle console d'administration sera disponible à compter de la rentrée scolaire pour faciliter les usages et l'administration de votre lycée. Pour accompagner sa prise en main, la Région Île-de-France proposera des sessions de formation en ligne.

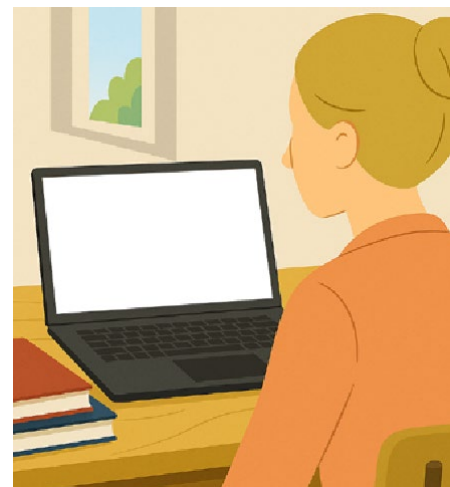
MANUELS ET RESSOURCES NUMÉRIQUES

Un accès simplifié à l'offre de manuels scolaires

La Région Île-de-France simplifie l'accès aux manuels numériques par la mise à disposition d'une interface unique, accessible dans le Médiacentre, permettant de favoriser leur usage.

Les contenus pédagogiques proposés sont structurés et peuvent être utilisés tels quels ou modifiés par les enseignants pour s'adapter à leurs besoins.

La plateforme permet d'accompagner le pilotage du numérique de l'établissement par la mise à disposition d'un module de suivi statistique des usages. [↗ Cliquez ici](#)



Prise en main de l'interface unique et de son IA intégrée

Afin de faciliter la prise en main de la plateforme et de son IA par l'ensemble de la communauté éducative, deux types d'accompagnement sont proposés aux usagers.

1. Un accompagnement à la formation

En amont et tout au long de l'année scolaire, des sessions de formation sont accessibles aux enseignants et aux élèves. Ces formations sont proposées sous différents formats :

- Visioconférences interactives,
- Parcours d'auto-formation via des capsules vidéo,
- Interventions en présentiel dans les établissements, sur demande, à l'adresse :

manuels-numeriques.iledefrance@pearltrees.com

- Un parcours m@gistère d'accompagnement à l'usage des manuels granulaires, réalisé en partenariat avec la Région académique.

[↗ Cliquez ici](#)

- Un guide ainsi qu'une FAQ, disponibles directement sur la plateforme dans la rubrique « Plus » du compte utilisateur

02. Un accompagnement via le support

Une messagerie intégrée à l'interface permet de poser des questions à un référent. Une réponse est assurée dans un délai de 72 heures.

Par ailleurs, les référents numériques académiques (RRUPN) ont la possibilité de contacter directement un référent Pearlrees par téléphone pour un échange plus rapide.



Les 50 manuels libres disponibles

[Cliquez ici pour accéder à la liste des manuels scolaires libres](#)

Quels Manuels libres seront disponibles à la rentrée 2025 ?			
	2 ^{de}	1 ^{re}	T ^{le}
Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques Tronc commun	
		Mathématiques Spécialité	
			Mathématiques Expertes
			Mathématiques Complémentaires
		Mathématiques Tronc commun	
		Mathématiques STI2D/STL	
		Mathématiques	
Lettres, Philosophie & Humanités	Français		Philosophie
			Philosophie
	Arts appliqués et culture artistique		
Sciences	Physique-Chimie	Physique-Chimie Spécialité	
	SNT		
	SVT	Enseignement scientifique	
Économie, Droit, SES	SES	SES Spécialité	
		Droit-Économie	
Histoire - Géographie		Histoire - Géographie	
		Histoire - Géographie	
	Histoire - Géo - EMC		
Enseignement moral et civique		EMC	
Langues vivantes		Anglais	
		Anglais / Allemand / Espagnol	
		Anglais	
Métiers		Organisation du transport de marchandises	
		Métiers de la sécurité	
		Arts appliqués et culture artistique	
En +		Élèves à besoin éducatifs particuliers (enseignants)	
		Référence "Manuel Europe"	

Enseignements communs
voie Générale et Techno

Enseignements exclusifs
voie Générale

Enseignements exclusifs
voie Techno

Enseignements **voie Pro**

Enseignements **CAP**

Autres



Focus sur les manuels adaptatifs de Français et de Physique-Chimie 2^{de}

Deux manuels adaptatifs, réalisés par des enseignants et inspecteurs des académies franciliennes, sont disponibles dans le Médiacentre et peuvent être affectés aux élèves.

Les manuels adaptatifs proposent des ressources et outils pédagogiques pour mettre en œuvre des parcours personnalisés d'accompagnement avec l'appui de l'intelligence artificielle, afin de consolider les compétences nécessaires à la réussite des élèves.

Mise en accessibilité des manuels numériques

L'interface de lecture des manuels numériques granulaires bénéficie d'une solution de mise en accessibilité pour faciliter leur lecture par les utilisateurs à besoins éducatifs particuliers (Cantoo Web).

La solution doit être activée dans la rubrique « Plus » :

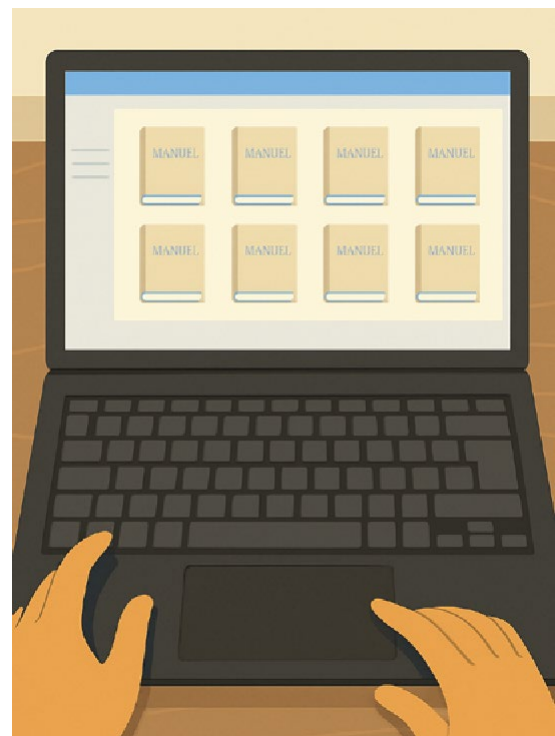
Paramètres > Compte > Accessibilité

Le catalogue de ressources numériques régionales

Le catalogue **Ressources.num** offre un large choix de ressources numériques disciplinaires et transverses à commander par les établissements.

Le catalogue est accessible à tous les enseignants pour leur permettre de découvrir les ressources disponibles.

[↗ Cliquez ici pour consulter la liste des ressources numériques disponibles](#)



Le catalogue Ressources.num est alimenté tout au long de l'année par le dispositif [↗ Lycées'UP Ressources](#).

L'identification de nouvelles ressources s'opère sur la base des sollicitations directes d'éditeurs de ressources numériques et des suggestions des enseignants franciliens.

Les ressources éligibles sont soumises à la validation d'un comité composé de représentants de la Région et de la DRANE (Délégation Régionale Académique au Numérique Éducatif) regroupant les académies de Créteil, Paris, Versailles. Ce comité se réunit deux fois par an.

Invitez les enseignants de votre établissement à suggérer leurs ressources en suivant [↗ ce lien](#).

Ressources numériques généralisées

Tous les lycées franciliens ont accès gratuitement aux ressources numériques suivantes :

- **Adaptiv'Langue** et **Adaptiv'Langue Plus** (pour être accessibles dans le Médiacentre, ces ressources doivent être affectées dans le GAR) : des ressources numériques dédiées à la maîtrise des fondamentaux de 5 domaines de l'étude du français
- **Eléa** : commun numérique pour créer et partager des parcours pédagogiques scénarisés
- **Capytale** : commun numérique pour créer et partager des activités autour des STIAM

Politique de dotation régionale

Chaque établissement bénéficie d'une enveloppe lui permettant de financer des manuels et/ou des ressources numériques.

Le budget est calculé en fonction du nombre d'élèves présents dans le lycée (et donc sur Monlycee.net) en mai 2026.

Filière générale et technologique numérique (2de, 1re, Tle)	18 €
Filière professionnelle numérique (2de, 1re, Tle, CAP, BMA)* <i>*Manuels numériques et consommables papier ou numériques</i>	59 €
Lycée «papier»	5 €
Filière professionnelle (3 ^e prépa-métiers et certificats de spécialisation)* <i>*Consommables papier ou numériques uniquement</i>	24 €



Le GAR

Développé par l'Éducation nationale, le **gestionnaire d'accès aux ressources (GAR)** permet l'accès des élèves et des enseignants à leurs ressources numériques et services associés, via un espace numérique de travail (**Monlycee.net**) ou un équipement mobile.

Il permet la communication des données strictement nécessaires aux éditeurs et distributeurs de ressources numériques pour l'éducation fournissant ainsi un cadre de confiance juridique aux établissements.

En cas de besoin de support lié au GAR, [Cliquez ici](#)



Deux **référénts GAR** rattachés à la direction régionale académique au numérique éducatif (DRANE) d'Île-de-France sont disponibles pour accompagner les établissements :

- **Gilles DEFILIPPI** : gilles.defilippi@ac-creteil.fr
- **Jaime-Manuel ALVAREZ-LIMON** : jaime-manuel.alvarez-limon@ac-paris.fr

Calendrier des commandes

Ces commandes se font depuis Monlycee.net, en accédant à la plateforme **Ressources.num**

→ 23 juin

Ouverture du catalogue de ressources numériques, de manuels numériques et de consommables pour consultation et préparation des paniers par les prescripteurs

→ 24 août – 30 septembre

Ouverture des commandes de ressources numériques, de manuels numériques et de consommables (prescripteurs et valideurs)

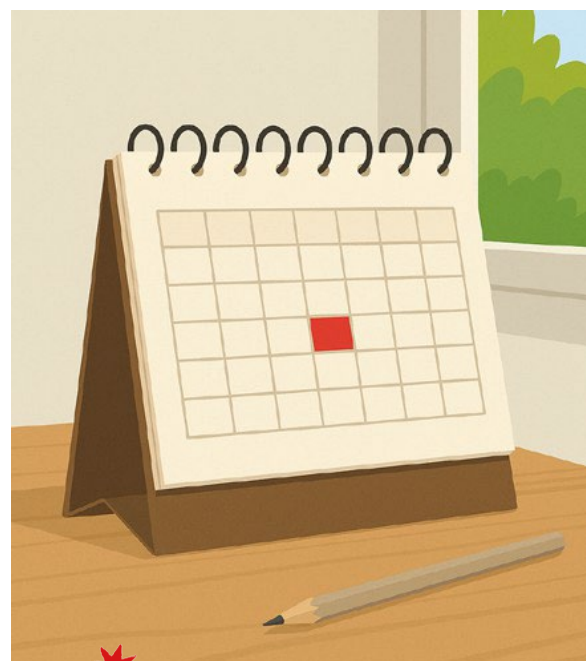
→ 1^{er} octobre

Ouverture des commandes de manuels numériques et consommables pour les élèves nouvellement arrivés, uniquement

→ Janvier 2027

(les dates seront précisées ultérieurement)

Réouverture des commandes de ressources numériques uniquement



Attention !

- Les ressources numériques pourront être commandées deux fois dans l'année : en août et en janvier.
- Pensez à prévoir les renouvellements dès la fin août

Licences à commander selon les cas

Type de licence	Type d'abonnement	Date de commande	Fin d'abonnement / Licence à renouveler	Licence à commander
Licence établissement	1 ^{er} abonnement ou abonnement expiré	Toutes	Non concerné	Offre 1 an
	Renouvellement d'un abonnement en cours	Durant la période de validité de la licence en cours à renouveler	15 août au 31 oct.	Offre 1 an
			1 ^{er} nov. au 30 nov.	9 x offre 1 mois
			1 ^{er} déc. au 31 déc.	8 x offre 1 mois
			1 ^{er} janv. au 31 janv.	7 x offre 1 mois
			1 ^{er} fév. au 28 fév.	6 x offre 1 mois
			1 ^{er} mars au 31 mars	5 x offre 1 mois
			1 ^{er} avr. au 31 avr.	4 x offre 1 mois
			1 ^{er} mai au 31 mai	3 x offre 1 mois
Licence enseignant Licence élève Licence classe Licence pack élèves	Tous (1 ^{er} abonnement ou renouvellement)	1 ^{er} juin au 31 déc.	Toutes	Offre 1 an
		1 ^{er} janv. au 31 mai		Offre 6 mois

Attention : une offre de 6 mois est différente de 6 x offre 1 mois

SERVICE DE VIRTUALISATION

Mise à disposition d'un service de mise à disposition de machines virtuelles de filières pour les lycées



➤ **Class'Connect**, un service innovant déployé par la Région Île-de-France pour moderniser les salles informatiques des lycées.

- **Un service accessible sur tous types d'équipements** : depuis les PC portables individuels des élèves et des enseignants et les PC fixes des établissements.

- **Des ordinateurs à distance, réservables sur demande** :

Ce service permet aux enseignants de réserver des créneaux pendant lesquels eux et/ou leurs élèves pourront utiliser des ordinateurs à distance (machines virtuelles) dans lesquels tous les logiciels nécessaires à leur filière seront préinstallés. Ces ordinateurs à distance auront une puissance permettant d'utiliser pleinement les logiciels exploités, y compris les plus gourmands (Revit, Adobe, etc.). Ces ordinateurs à distance seront rendus accessibles aux horaires choisis à travers une interface mise à disposition dans **Monlycée.net**.

- **Fonctionnement et bonnes pratiques associées à l'utilisation du service de virtualisation**

- **Réservation d'un ou plusieurs créneaux**

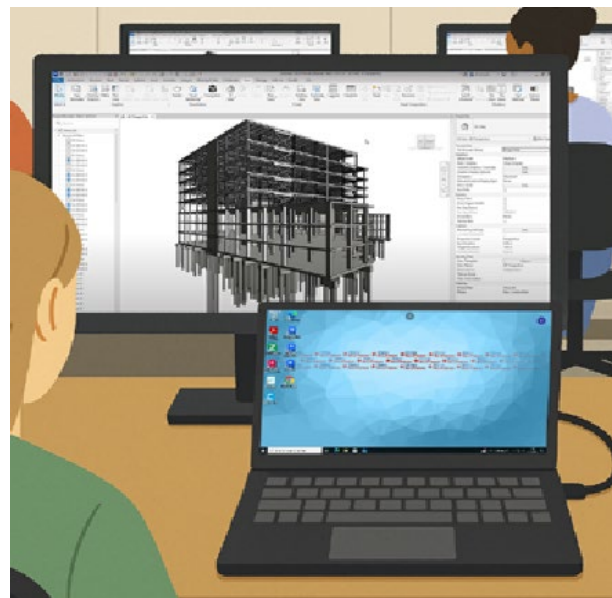
La réservation d'un ordinateur à distance (machine virtuelle) doit se faire au minimum la veille pour des raisons techniques.

- **Choix de l'ordinateur à distance**

Plusieurs options s'offriront à l'enseignant. Celui-ci aura la possibilité de réserver une machine virtuelle vierge ou de sélectionner une machine possédant des logiciels préinstallés.

Ces ordinateurs, nommés « modèles de discipline » dans l'outil, portent le nom de la filière (TEBEE, STI2D, CIEL, Générale & technologique, SVT, etc.) et regroupent un panel de logiciels et applications pertinents.

Pour déterminer au mieux les besoins des différentes filières, 11 lycées volontaires ont accompagné la création de 16 modèles de discipline différents.



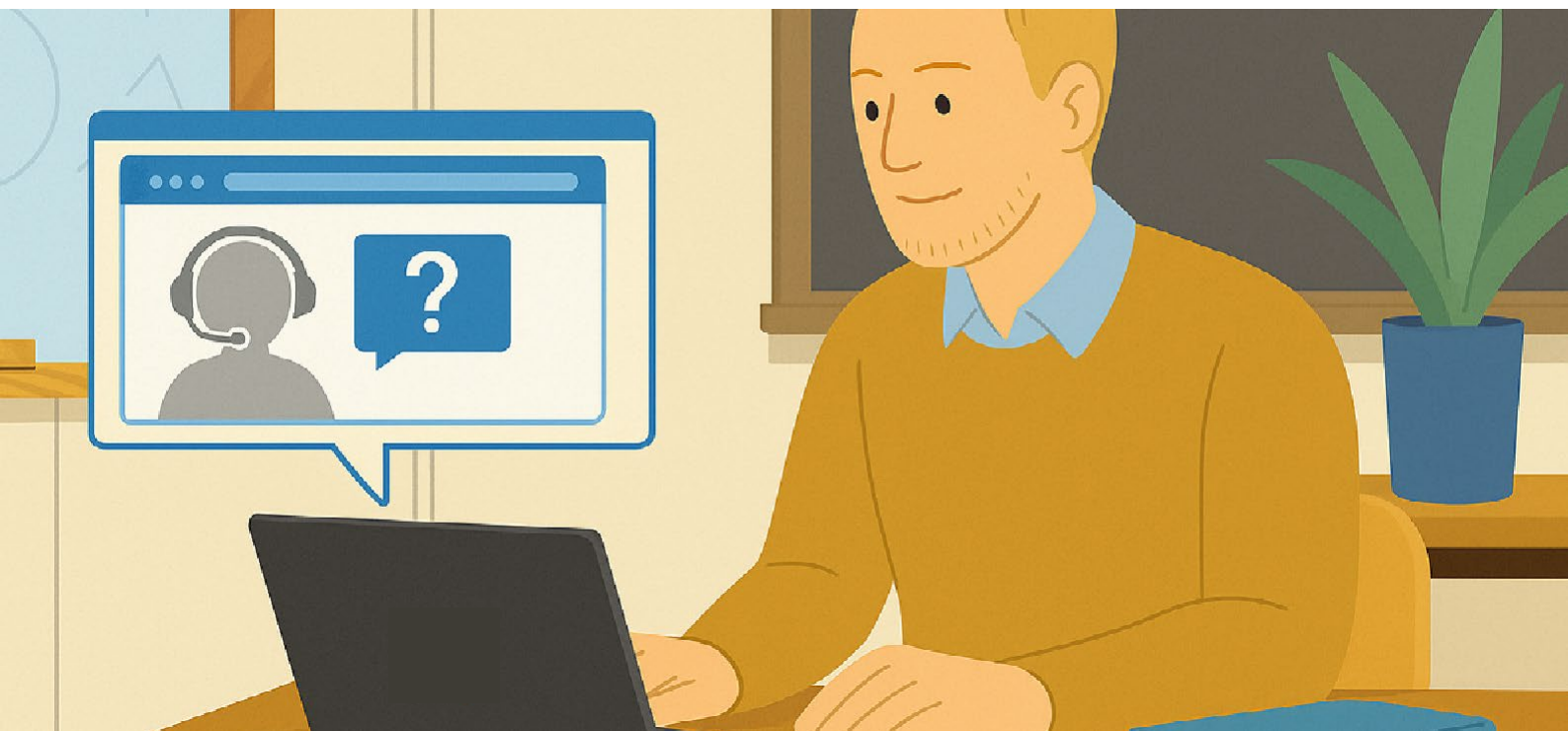
Prérequis à l'usage du service de virtualisation Class'Connect :

Pour des raisons techniques, les lycées souhaitant utiliser le service de virtualisation devront au préalable avoir accès :

- **Au Très Haut Débit (1 Gb/s) à la sortie du réseau**
- **A la passerelle de sécurité Stormshield déployée par la Région**

Gestion des infrastructures numériques

- Maintenance et support
- Collecte des déchets électriques et électroniques



MAINTENANCE ET SUPPORT



Mon Support

« Mon Support »

« Mon Support » est une interface unique pour répondre à tous vos besoins d'assistance, demandes de matériel et de service numérique pour votre lycée.

Cette plateforme vous permet de :

- **Demander la résolution d'un incident** survenu sur le matériel numérique fourni par la Région (problème réseau, serveur, PC fixe...).
- **Formuler une demande de matériel et de service numérique** pour votre lycée (tels que les PC fixes, équipement réseau; OPS...) grâce à un catalogue de services mis à disposition. Cette plateforme est disponible depuis l'ENT via Monlycée.net.

Pour y avoir accès, l'administrateur ENT doit ajouter l'utilisateur au groupe «Mon Support» dans la console d'administration.

N° vert centralisé

En cas de difficulté d'utilisation de la plateforme Mon Support, La Région Île-de-France met à disposition un centre téléphonique de support au numérique afin de faciliter l'ouverture des tickets, et optimiser la gestion des demandes.



N° vert gratuit :
0800 711 194

Du lundi au vendredi
de 7h à 19h

*À destination des
personnels de direction
et coordonnateurs
numériques
(ne pas diffuser)*

Un appel au n° vert engendre l'ouverture d'un ticket « Mon Support » par le centre d'assistance.

Centre de Services Numérique pour les interventions à distance

Une prise en main à distance peut être réalisée pour résoudre des incidents réseaux ou serveurs. **Elle ne peut se faire qu'au sein des EPLE « CSN ».**

Les agents mandatés par la Région pourront prendre en charge la demande ou l'incident à distance et le résoudre sans déplacement. Les incidents traités à distance peuvent être résolus en quelques heures en fonction de leur degré de criticité.

Interventions sur site

Si votre lycée n'est pas éligible à la prise en main à distance ou si votre demande ne peut être résolue à distance, un opérateur mandaté par la Région se déplacera suivant l'impact et l'urgence de l'incident, qui définiront la criticité de ce dernier. Pour les interventions les plus critiques, l'intervention pourra se faire en quelques heures.

Différents profils d'agent (technicien, ingénieur, expert) sont mobilisables en fonction de l'incident rapporté ou de la demande formulée :

- des agents SPIE sont amenés à intervenir dans le cadre de demandes ou d'incidents relatifs aux postes de travail, réseau (y compris le Wi-Fi), visites préventives et études terrain.
- des agents SPIE/Capgemini/SCC interviennent pour toute demande ou incident relatifs à l'installation et configuration des serveurs et passerelles de sécurité de type Stormshield.



COLLECTE DEEE

Les établissements ont la possibilité de faire collecter gratuitement leurs équipements électriques et électroniques vétustes par un éco-organisme agréé par l'Etat, qui garantit la qualité des opérations de recyclage de la collecte jusqu'à la valorisation finale.

Procédure de demande de collecte DEEE

Avant d'ouvrir une demande d'enlèvement d'équipement électrique et électronique, l'établissement doit se connecter sur la plateforme **E-dechet.com** afin d'estimer le poids de son lot de déchets.

À la suite de la demande, un inventaire sera réalisé par le prestataire de la Région Île-de-France.

Le lycée aura à sa charge la palettisation des équipements, ainsi que la confirmation d'un rendez-vous avec Ecologic pour l'enlèvement des équipements.

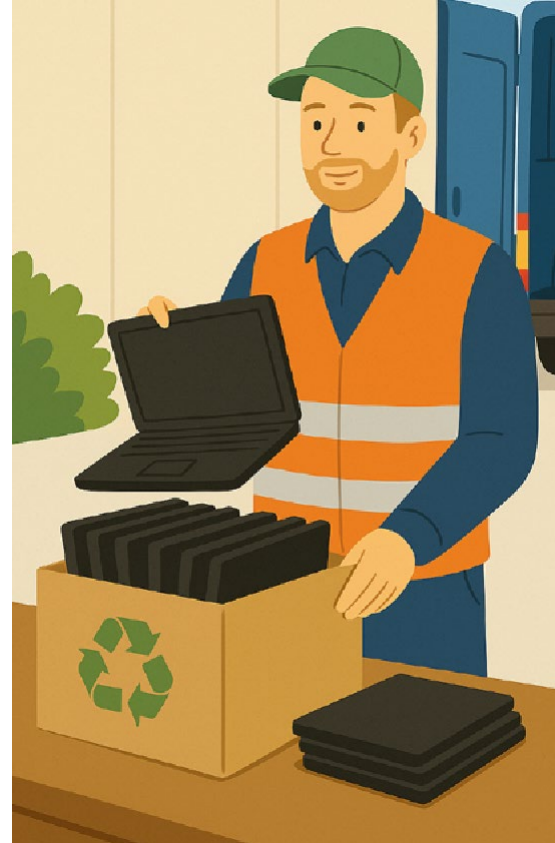
NB : Toute demande d'enlèvement d'équipement électrique et électronique doit être validée par la Région Île-de-France. Le matériel étant sous la responsabilité de la Région, merci de ne pas solliciter un prestataire non identifié et approuvé par cette dernière.



Les pré-requis pour qu'un enlèvement soit réalisable :

- Créer un compte E-dechet.com
- Estimer un lot de 250kg minimum
- Conditionnement sur palettes filmées 80 x 120cm (à la charge de l'établissement) avec inventaire à la charge du prestataire de la Région Île-de-France
- Équipements nus (sans emballage)
- Enlèvement à quai ou en rez-de-chaussée
- Accessibilité sans obstacle à moins de 50m du véhicule à charger
- Fournir le mail de confirmation E-dechet.com avec la date de retrait dans le ticket Mon Support

Toutes les conditions ci-dessus doivent être remplies afin de pouvoir ouvrir la demande du lycée.



Commande d'une WEeTRI Box pour collecter les petits DEEE

Les établissements ont la possibilité de mettre en place gratuitement un point de collecte pour que les élèves, enseignants et personnel non-enseignant puissent recycler leurs appareils électriques usagés de la maison et du lycée. Pour ce faire, il est possible de commander une " WEeTRI Box " sur le site e-dechet en suivant cette procédure :

- Remplir le formulaire en ligne
- L'éco-organisme Ecologic contacte l'établissement pour évaluer les besoins
- Livraison de la ou des WEeTRI Box dans l'établissement
- Ecologic collecte la WeeTri Box dès qu'elle atteint 250kg ou une fois par an

Pilotage et accompagnement



LES INTERLOCUTEURS DU NUMÉRIQUE

La chaîne d'alerte

Tout incident de sécurité constaté par les personnels et les acteurs de la communauté éducative sera signalé simultanément à la Région et aux académies de la région académique en utilisant l'adresse mail suivante :

rssi.lycees@iledefrance.fr

En cas de fuite de données à caractère personnel, la Région et les académies de la région académique demandent à tous les personnels et aux acteurs de la communauté éducative, d'utiliser l'adresse mail suivante :

dpo.lycees@iledefrance.fr

Le coordonnateur numérique régional

Le coordonnateur numérique régional en établissement crée un lien direct avec la Région Île-de-France.

Il assure un suivi du déploiement du numérique dans une perspective d'amélioration continue des services en se basant sur une meilleure compréhension des situations sur le terrain, sur l'identification des problèmes rencontrés et sur un accompagnement des solutions à mettre en place. La communauté des coordonnateurs est animée par la Région Île-de-France via des événements récurrents en cours d'année (rencontres, plénières, formations, etc.).

Le coordonnateur numérique est nommé par son chef d'établissement et rémunéré par la Région Île-de-France suite à la signature d'une lettre de mission et d'une mise en conformité administrative.

Pour plus d'informations :

coordonnateur.numerique@iledefrance.fr



Le référent pour les ressources et les usages pédagogiques du numérique (RRUPN)

Ses fonctions sont différentes de celles du coordonnateur numérique. Le RRUPN est en lien avec son académie d'affectation.

Véritable expert pédagogique, il forme et accompagne les enseignants dans la prise en compte du numérique au quotidien dans les classes (propose des exemples de pratiques, aide à la mise en œuvre des projets pédagogiques, conseille sur le choix des ressources, oriente les enseignants vers des formations adaptées à leurs besoins et les aide si nécessaire), il conseille les personnels de direction dans le pilotage de l'EPL. **Il peut y avoir un ou plusieurs référent(s) académique(s) par établissement : les référents numériques sont accompagnés par les DANE académiques et rémunérés par l'établissement en IMP avec lettre de mission.**

Le responsable GAR

Le chef d'établissement délègue cette responsabilité à un ou plusieurs responsables d'affectation (déclarés au GAR via Monlycee.net). Au service de la politique documentaire, cet outil donne accès à un suivi des abonnements pour chaque ressource, mais aussi aux statistiques agrégées de consultation des ressources et de leurs affectations pour les guider dans le choix éclairé des ressources mises à disposition.

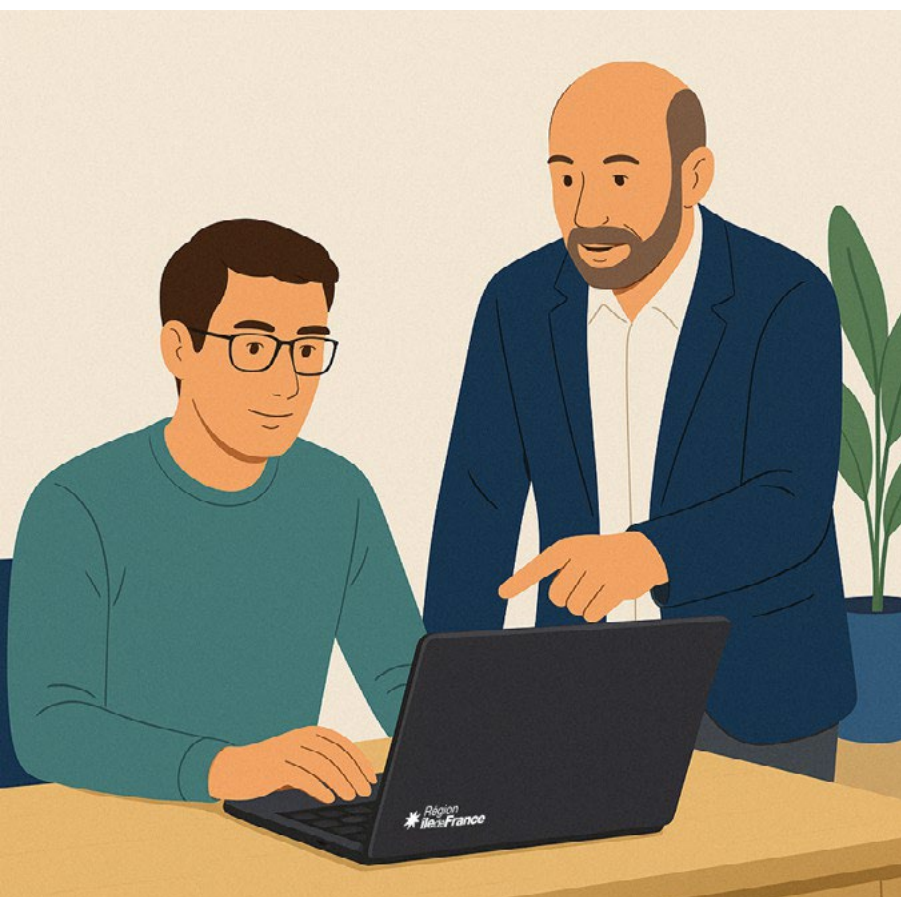
L'administrateur monlycee.net (ADML)

Le chef d'établissement est le responsable légal de la gestion des services en ligne (dont Monlycee.net). Il peut déléguer des fonctions qui permettent d'assurer au quotidien la mise à jour des données et le paramétrage des services.

Les intervenants techniques de la Région

Ils gèrent en tant qu'experts techniques les interventions sur le serveur pédagogique, l'administration de l'interface du serveur de communication, le bon fonctionnement des matériels mis à disposition (configuration, installation des applications). Ils assurent le suivi des remontées d'incidents auprès de la Région.

« La DRANE d'Île-de-France propose des formations, outils et ressources pour les enseignants. »



Délégation régionale académique au numérique éducatif (DRANE)

La DRANE d'Île-de-France accompagne les équipes pédagogiques des établissements franciliens dans leurs projets pédagogiques avec le numérique et propose des formations, outils et ressources pour les enseignants.

Portail de la délégation régionale académique :
[🔗 Cliquez ici](#)



LES INTERLOCUTEURS NUMÉRIQUES DE MON ÉTABLISSEMENT

(tels que définis par l'annexe 5 « Missions liées au numérique au sein des établissements »
de la Convention relative à la mise en œuvre de l'écosystème numérique au sein des établissements de la Région Île-de-France)

* Coordonnateur numérique régional

Nom et prénom :

Cliquez ici
pour insérer
une image

- **Coordonne les interventions** de maintenance des prestataires régionaux et accompagnement élèves pour le SAV
- **Relaie les politiques régionales** de transformation numérique au sein des établissements
- **Suit les usages du numérique** en relation avec le(s) RRUPN
- **Fait connaître l'écosystème numérique** régional proposé aux personnels de la communauté éducative
- **Fournit un support ponctuel** et une orientation aux usagers

* Référent RGPD

Nom et prénom :

Cliquez ici
pour insérer
une image

- Accompagne et sensibilise tous les usagers à la lecture, à l'appropriation et au respect de la charte relative aux bons usages du numérique dans l'établissement rédigée entre la région académique et la Région en matière de protection des données
- Sensibilise les utilisateurs aux mesures élémentaires de sécurité
- Informe sur les obligations liées au traitement des données personnelles
- Inscrit la plateforme de services et des services tiers accessibles via cette plateforme (hors du Gestionnaire d'Accès aux Ressources, le GAR) dans le registre des activités de traitement de l'établissement
- Est l'interlocuteur privilégié du DPO de l'EPLE

* Administrateur local ENT Monlycée.net (ADML)

Nom et prénom :

Cliquez ici
pour insérer
une image

- **Gère les comptes** et les codes d'accès
- Paramètre certaines applications

* Administrateur MDM (mobile device management) MAM (mobile application management)

Nom et prénom :

Cliquez ici
pour insérer
une image

- Assure la gestion des annuaires, les habilitations et les droits nécessaires au bon fonctionnement des différents services proposés

* Référent PIX

Nom et prénom :

Cliquez ici
pour insérer
une image

- Accompagne l'organisation des sessions de certification PIX des lycéens

* Référent GAR

Nom et prénom :

Cliquez ici
pour insérer
une image

- Veille à l'affectation des ressources dans le GAR
- Suit les abonnements
- Informe le chef d'établissement

* Référent ressources et usages pédagogiques du numérique (RRUPN)

Nom et prénom :

Cliquez ici
pour insérer
une image

- **Conseille le chef d'établissement** dans le pilotage numérique du lycée
- Fait la **démonstration des outils** et des ressources auprès des enseignants ; **forme conseille et incite** à l'usage dans la pratique professionnelle
- Assure une **veille sur les nouveautés** (ressources et outils)
- Est l'**interlocuteur privilégié** de la DRANE en EPLE